"GENTION ORNITHO"

DOMPTE-REDU de la SORTIE du 23.2.74.

ponsitions météorologiques : -Pression barométrique: 757 mm/Hg.

-Vent: moyen de W.W.
-Température à 6 heures: _1°C. -Luminosité: soleil/ciel clair.

Iranier lieu d'observation	2d lieu d'observation	3ème lieu d'observation
Baie de Somme Nord	Pointe Mord du Hourde	le Hable d'Ault
de Sh à 12h.	12h30 à 14h.	14h30 à 17h.
Corneille mantelée Héron cendré Goéland cendré " brun " marin " argenté Busard St Martin Canard pilat Carcelle d'hiver Janard colvert Vanneau huppé Courlis cendré Huitrier-pie Pigeon biset Shevalier gambette Décasseau (sp) Tadorne de Belon Cie cendrée Houette des champs Cochevis huppé Pipit farlouse	Bruant des neiges Linotte mélodieuse Linotte à bec jaune Grive litorne Grive mauvis Herle noir Goéland marin Nouette rieuse	Plongeon (sp) Traquet patre Fuligule morillon Fuligule milouin Cygne tuberculé Pipit farlouse

Notons que les membres de la Section Ornitho ont recensé lors de cette sortie et celà uniquement aux 3 points d'observation cités, un certain nombre d'oiseaux trouvés morts ou mourants dont voici le détail :

Espèces	Mort	Nort	Mort
	mazout	fusil	indéterminée
l Guillamot de Troil adulte l Goéland marin immature l Fou de Bassan adulte l Cygne tuberculé adulte l Corneille noire adulte l Goéland cendré adulte l Busard Saint-Martin adulte	X	X X X	X

Sur 7 sujets, 6 sont protégés par la loi! Le Cygne tubérculé a été retrouvé agonisant dans une phragmitaie une aile broyée par une décharge de plombs de chasse. La mort s'en suivit le lendemain.

Le Goéland cendré avait égalament une aile brisée par du plomb de chasse et la gangrène avancée provoquait la mort 2 jours plus tard.

CHASSEURS



ne tirez plus sur les RAPACES
ils sont tous PROTEGES par la LOI